



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands événements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Jeudi 25 Juillet 1793.

FRANCE.

Paris. — Avant-hier on étouffoit à la porte des boulangers ; hier mercredi, on alloit chercher le pain comme à l'ordinaire. Les instigateurs sont-ils las de leurs menées, ou plutôt une certaine quantité de farines arrivées la veille à la halle, a-t-elle dissipé toutes les inquiétudes ? Au moment de la très-grande solennité du 10 Août, on s'occupe à approvisionner la capitale, pour qu'au moins la famine ne vienne pas troubler la joie de toute la grande famille républicaine qui va se réunir.

§ Le citoyen Félix qui gagne des batailles le jour même où les ennemis ne se sont pas rencontrés, a affirmé que sous huit jours, il n'y auroit pas un rebelle dans la Vendée. Il nous en a si bien convaincus, que depuis trois jours nous hésitons de repandre la nouvelle d'une déroute complète qu'on assure que nos troupes ont éprouvé près de Saumur. On porte la perte à 15 mille hommes et 38 canons ; mais on n'a rien d'officiel à ce sujet.

§ Momoro, administrateur et membre du directoire du département de Paris, commissaire national à l'armée de la Vendée a écrit le 16 de ce mois à ses collègues administrateurs

du département : Victoire ! Victoire ! Je me hâte de vous apprendre une bonne nouvelle. Depuis hier, 11 heures du matin on bat l'ennemi à 8 lieues d'Angers, à un endroit appelé Bauqué. On s'est battu comme des diables, et on a mis l'ennemi dans la déroute la plus complète. Il fuit de toutes parts, on lui a pris quatre pièces. Le général Menou ne veut écrire que lorsque le dernier des brigands sera tué. Leur général, Delbecq est tué, tous leurs vivres sont pris. Quand on aura dissipé tous ces brigands, il faudra laisser ici une force suffisante pour maintenir le pays. Nous avons ici un comité révolutionnaire dont je suis président, qui est la terreur des aristocrates. Nous y envoyons ainsi qu'à la commission militaire tous les traîtres et conspirateurs que nous faisons arrêter. Les nouvelles du 18 sont précisément l'inverse de cette lettre du 16.

Nota. On nous communique à l'instant une lettre de Tours, sans date, conçue en ces termes :

» Santerre vient de tomber entre les mains de l'ennemi. Des brigands l'ont tué à coups de fusil, et l'ont ensuite haché par morceaux. Leur chef disoit qu'il étoit fâché qu'on l'eût tué si vite, qu'il falloit le ténailier. Le général Menou

a reçu une balle dans la poitrine. Je n'ai pas le temps de vous donner des détails sur l'échec qu'a reçu l'armée ». (*Annales Françaises.*)

§ Tous les capitaines ont ordre de faire le recensement des citoyens ayant des armes et pouvant partir. On dit que c'est pour une nouvelle levée pour la Vendée. Paris est inépuisable. On s'attend à chaque moment à de nouvelles visites domiciliaires. On dit que Paris régorgé d'émigrés et d'agens des puissances étrangères.

§ Plusieurs départemens se coalisent pour marcher sur Paris. Ont-ils des raisons de se plaindre de la capitale ? Non. Ils se disent comme nous amis de l'ordre ; ils veulent la république une et indivisible. A qui en veulent-ils donc ? aux anarchistes, aux factieux. Qui prétendent-ils désigner par ces mots vagues ? ils ne le disent pas, mais leur conduite semble indiquer ceux qu'ils ont en vue. Par-tout ils détruisent les clubs, font fermer les lieux de leur réunion. Dans plusieurs villes, les clubistes se sont retirés d'eux-mêmes et ont déclaré qu'ils préféreroient se séparer à être les causes d'une guerre civile. Ce seroit un exemple à suivre, mais on ne le suivra pas.

§ On prétend que les troupes combinées sont déjà à Bouchain Cambrai, et qu'elles se sont emparées de Cateau-Cambresis. On croit Valenciennes pris. Si on en croit le *On dit*, il ne seroit pas favorable à ceux qui ont si intrépidement défendu cette ville ; on dir donc que l'état major a été pendu, et la garnison passée au fil de l'épée, mais que les habitans ont été préservés.

§ Après avoir pris Condé, les ennemis ont emmené la garnison, consistant en quelques régimens de cavalerie, deux bataillons d'infanterie, le tout formant environ 4000 hommes de troupes de ligne, et les ont repartis à Anvers, Cologne et Maestricht ; quant à 300 autres qu'ils ont estimés ne devoir pas être regardés comme prisonniers de guerre, tels que membres de différentes administrations, quartiers-maîtres, fourriers, ils les ont conduits aux premiers postes de Bouchain.

§ Les armées combinées se portent sur Lille cette place se trouve sans munitions. Maubeuge

est sur le point d'être environnée. Quatre mille émigrés n'en sont qu'à une demie lieue.

§ Biron est à Paris. On a dénoncé Lamarrière aux Jacobins. Par motion d'ordre, on demande dans cette société l'exclusion de tous les ci-devant nobles de tous les postes et emplois de la république.

§ Ce sont les Jacobins qui ont fait porter le décret d'accusation contre Custines, et l'ont fait transférer du Luxembourg à l'Abbaye, ils veulent que sa tête tombe avant huit jours. Déjà il est traduit au tribunal révolutionnaire. On y a lu à la séance d'hier, les lettres que Custines fils écrivoit à son père, et qui se trouvoient sous le cachet du ministre. Une entr'autres du 13 peut dire beaucoup, et ne dit peut-être rien. Il paroît que le fils n'osoit pas s'expliquer clairement. Le grand reproche qu'on fait à Custines, est d'être de la maison de Lorraine. Il est remarquable qu'au moment où l'on dénonce Custines, le comité du salut public dans son rapport à la convention, dit que c'est à ce général qu'on doit l'organisation de l'armée du Nord, et que c'est lui qui y a rétabli en très-peu de tems la discipline. Ses troupes l'aiment beaucoup.

§ Le palais de l'Égalité ci-devant palais Royal et les environs ont été investis hier, nous ignorons encore la cause et le résultat de ce mouvement.

§ Sur un passage de l'interrogatoire de Charlotte Cordy. (*Extrait de la Quotidienne.*)

Interrogée : « Vous n'aimez pas la République ? »

A répondu : « Je l'aimerois ; mais les Français sont-ils faits pour elle ? Je ne vois par-tout que lâches et coupables égoïstes, cherchant à élever leur fortune sur les débris de celle de leurs concitoyens ».

« Eh ! d'où vient, en effet, que si peu d'exemples de générosité, de grandeur d'âme, soient cités dans notre révolution ?... C'est que la révolution nous a pris dans l'âge décrépit de notre vie politique, au milieu des délices, des jouissances et de la corruption de 10 siècles... »

Desilles, le nègre du colonel Mauduit, Belzunce, Beaurepaire, la Bretèche, le soldat Lingé et quelques autres hommes ont montré du courage et de la grandeur d'âme ; mais, il faut

l'avouer, les femmes jusqu'ici ont tout l'honneur.... Trois femmes, entre autres, trois héroïnes fournissent les exemples les plus frappans.....

La première, la jeune *Sombreuil*, à la fleur de l'âge, et d'une frêle santé, couvrit constamment le corps de son vieux père, durant les terribles exécutions.... Elle para tous les coups, elle le défendit plusieurs heures de suite.. Épuisée, accablée, elle s'adressa aux soldats farouches. « Je n'ai plus de force, leur dit-elle; vous allez le percer, mais au nom du ciel, que je meure la première. Les armes tombèrent des mains des soldats, et le vieillard fut sauvé.

La seconde, *Madame de la Fauchais*, des condamnées de Bretagne.... Pourquoi faut-il que la vertu soutienne une mauvaise cause?... *Madame la Fauchais* étant avec *Tronçon du Coudray* son défenseur, et celui-ci la prioit de ne rien déguiser; avoua que les 1200 livres remis au traître *la Rouerie* n'étoient point à elle, qu'une amie les lui avoient confiées en lui prescrivant cet emploi. » Que dites-vous *Madame* s'écrie *Tronçon* ému? votre cause est sûre, vous ne pouvez être condamnée.

Quoi! Monsieur, reprend *Madame de la Fauchais* d'un ton de voix doux et tranquille. Voulez-vous me faire dénoncer mon amie?... *Tronçon* frappé de la réponse et de la fermeté froide et sentie de sa cliente, hésita quelques instans: je ne dis pas repliqua-t-il que vous dénonciez votre amie, mais c'est à moi qu'il s'agit de votre défenseur d'employer tous les moyens... Qui, interrompit vivement *Madame la Fauchais*; tous les moyens, hors celui de trahir ma confiance et révéler ce que je vous ai dit sous le secret ».

On sait comment dans son plaidoyer *Tronçon* insista avec ardeur près des jurés sur ce qu'il avoit une certitude intime et qu'il ne pouvoit point expliquer; il ajoute que parmi les prévenus il y avoit des personnes innocentes; mais les preuves ayant paru convaincantes, le jugement fut prononcé.

Tronçon alors dit à quelques juges ce qui s'étoit passé entre la Dame *la Fauchais* et lui, on assure que cinq d'entr'eux versèrent des larmes sur son sort.

On insista auprès d'elle pour qu'elle se dé-

clarât grosse. « Moi! dit-elle; il y a trois mois que mon époux est absent, jamais il n'eût de reproches à me faire.....

Le troisième exemple, plus coupable dans ses effets, et plus étonnant encore dans ses moyens, est celui de *Charlotte Corday*.

Il est aussi douteux que l'histoire offre trois femmes plus extraordinaires que celles dont nous venons de parler.

§ Le tribunal révolutionnaire a condamné *M. de Marsailles*, émigré; il a été exécuté mardi soir. Il étoit père de famille, et laisse une veuve inconsolable. L'estimable *d'Arnaud*, accusé d'avoir donné asyle à cet émigré, a été condamné à deux mois de prison.... *Tronçon Ducoudray*, dans sa défense, a fait valoir l'épître à l'impératrice de Russie, et d'autres ouvrages où *d'Arnaud* instruit sévèrement les rois. Un juge s'est écrié: eh! *Raynal*, qui a écrit pour la liberté, n'est-il pas un aristocrate?

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen *Jambon St. André*.)

Addition à la Séance d'hier.

Doit-on traiter avec Lyon? entrer en accommodement avec une ville en révolte? La convention se montrera-t-elle inflexible, ou doit-on transiger avec des rebelles? telles ont été les questions qui ont agité l'assemblée: le parti de la rigueur a prévalu, et l'on est demeuré d'accord de frapper des coups vigoureux. On a décrété que tous ceux qui ont abandonné leurs foyers pour aller se réfugier dans les villes qui sont en révolte ouverte, telles que *Caen*, *Bordeaux*, *Lyon* et *Marseille*, sont tenus de sortir de ces villes dans 24 heures, après la publication du présent décret, sous peine d'être réputés émigrés, traités comme tels, et d'avoir leurs biens confisqués.

Un décret supprime toutes les cloches des églises et paroisses de la république; n'en réserve pour le service que la plus petite, et ordonne que les autres serviront à fondre du canon.

Le général *Sepher* commandant dans le *Calvados* a reçu une proclamation de *Wimpfen* présentée par quatre *Héraults d'armes*, ainsi conçue:

Le général Félix Wimpfen au commandant de l'armée parisienne : Salut.

« Voulez-vous la guerre civile? Avancez. Ne la voulez-vous pas? N'empiétez pas sur le territoire du Calvados. Dans peu l'on s'expliquera; en attendant, lisez la proclamation que je vous envoie. J'ai voulu prévenir de grands maux, les voulez-vous faire naître? ».

Signé, Félix Wimpfen.

Les émissaires ont été renvoyés et Sepher a fait dire qu'il répondrait à Wimpfen en bon républicain quand il se rencontreroient. On blâme Sepher d'avoir reçu des parlementaires des révoltés.

On décrète que les administrateurs rebelles supporteront les dépenses qu'ils se permettent de faire.

Séance du mercredi 23 Juillet.

Les administrateurs du district d'Alais, envoient leur retractation formelle aux arrêtés liberticides qu'ils ont pris.

La société populaire de Montauban, témoigne son indignation sur l'assassinat de l'Ami du Peuple.

Un décret ordonne qu'il sera incessamment nommé une administration composée de neuf membres pour les régies des postes et messageries.

Les administrateurs seront présentés par le conseil exécutif, et nommés par la convention. Les directeurs seront choisis par les corps électoraux, et leurs employés nommés par les administrateurs, qui seront nommés tous les 3 ans et pourront être reclus.

On décrète que les anciens administrateurs de la régie de l'habillement de troupes seront détenus dans des maisons nationales, et que les nouveaux seront gardés sous la surveillance de la municipalité dans le domicile de l'administration, pour y rendre leurs comptes.

On crée une commission de cinq membres, pour rédiger toutes les loix réglementaires fondées sur les bases de la constitution. Autre commis-

sion de cinq membres, pour le code civil. Un rapport sur l'éducation nationale.

On décrète la destitution et le remplacement du maire de Vilaine; l'apposition des scellés sur ses papiers, et son renvoi au tribunal de Lassez. Il est prévenu d'opposition à la distribution de l'acte constitutionnel.

Le comité de salut public fera incessamment son rapport sur l'état actuel de la Vendée, et le conseil exécutif fera connoître les motifs de la nomination ducitroy: n Tunck à la place de Buon.

On établit une manufacture d'armes à Montauban. Le ministre de la guerre enverra dans divers départemens des agens pour connoître les mines et les établissemens propres à établir des fonderies de pièces de guerre.

Trois dragons de la Manche ont quitté Wimpfen. Ils annoncent que tout le régiment ne tardera pas à les suivre.

On a fabriqué pour cinq millions cinq cent mille livres de piques; les cinq millions ont été payés. On décrète les 500 mille livres.

On propose de déporter les prêtres réfractaires à la Guyanne française, mais on craint qu'en les exportant les navires ne soient pris par les ennemis, et qu'ils ne soient revomis en France. Danton veut qu'on les exporte en Italie pour y infecter le Saint-Père. Un autre propose de les enfermer dans l'intérieur jusqu'à la paix. Ces propositions sont renvoyées au comité.

Les administrateurs de Lyon ont, dans un banquet, proposé le serment de maintenir la république Lyonnaise, et fédéraliste. Les canonniers des troupes de ligne et les habitans des campagnes s'y sont opposés, et rien n'a pu les ramener.

Les commissaires de la convention écrivent de Lille, le 22 qu'il s'est élevé des divisions entre les généraux Lavalette et Lamarlière, qui pourroient être dangereuses. Ils les ont renvoyés l'un et l'autre devant le comité de salut public, et ont confié le commandement de l'armée à Dunoux. On improuve les commissaires, on les rappelle.